



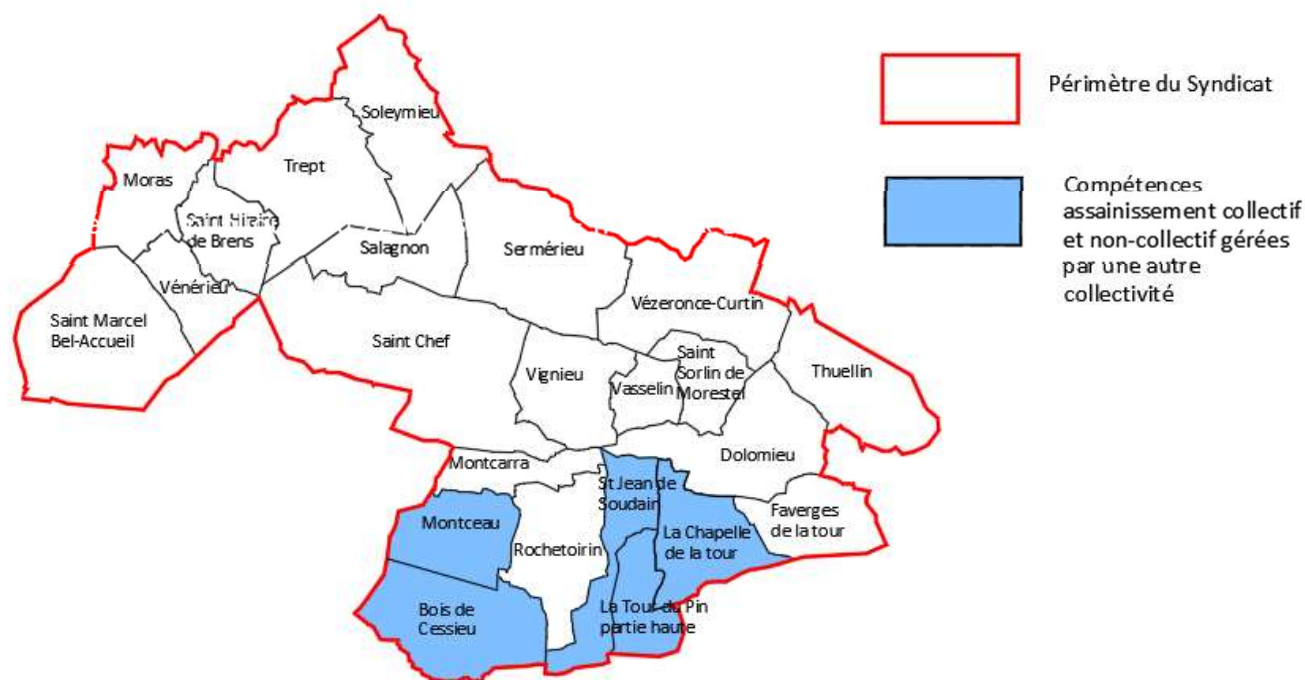
REUNION D'INFORMATION DU 30 SEPTEMBRE 2025

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DU RÉSEAU D'EAU POTABLE « RUE DE LA POSTE » DANS LE CADRE DU PROJET OAP

Contexte général :

Le Syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan (SEPECC) gère:

- la compétence eau potable de 23 communes
- les compétences assainissement collectif et non collectif de 18 communes



Contexte général :

La communauté de commune des Vals du Dauphiné a délégué ses 3 compétences au SEPECC sur la commune de Dolomieu.

A ce titre, le SEPECC gère les ouvrages et les réseaux sur le territoire de la Commune.

La commune de Dolomieu compte 1500 abonnés à l'eau potable dont 777 à l'assainissement collectif

Les intervenants:

Le Maître d'Ouvrage (propriétaire) et Maître d'Oeuvre (concepteur):
Contact: Anthony YNNA (Bureau d'étude SEPECC) : 04-74-92-40-28



L'entreprise qui réalisera les travaux :

Contact : - Philippe FOURNIER (Responsable de l'entreprise)
Environ 200 ml de canalisations eau usée et 310 ml d'eau potable
de canalisations à poser.



La communauté de commune des Vals du Dauphiné qui effectue la coordination des travaux de l'AOP
Contact: Véronique MOLLION (service voirie aménagement) :



Coût des travaux : **171 000 € TTC** dont **150 000 €** à charge commune et **21 000 €** à charge SEPECC

Début : **Lundi 20 octobre 2025**

Durée : 2,5 mois

Emprise du chantier :



Gestion des contraintes

- Phase 1 : Pose des conduites d'eau et d'assainissement sur la zone de l'OAP

Du 20 octobre au 14 novembre → Aucune contrainte de circulation

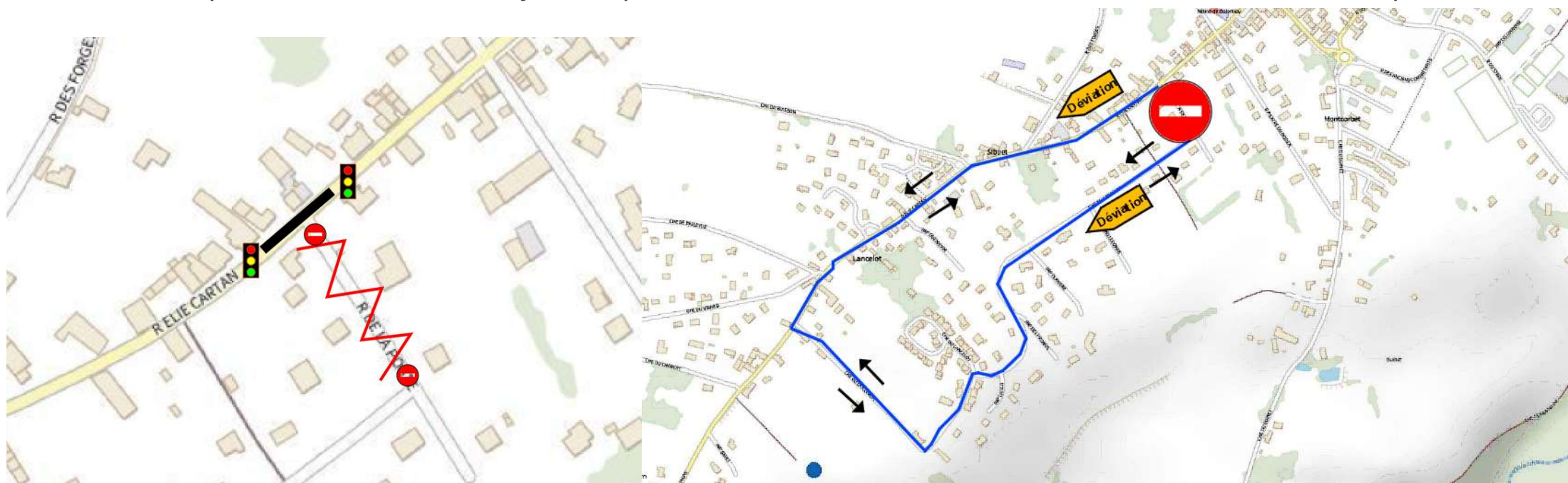


Gestion des contraintes

- Phase 2 : Raccordement de la conduite sur la rue Elie Cartan

Du 17 au 19 novembre, la rue de la poste sera interdite à la circulation la journée (rétablissement de la circulation le soir et la nuit)

Une coupure d'eau sera réalisée 1 journée pour le raccordement —————> Distribution d'avis de coupure



Gestion des contraintes

- Phase 3 : Pose de la conduite d'eau sur la rue de la poste

Du 20 novembre au 19 décembre la rue de la poste sera en alternat de circulation



Gestion des contraintes

Gestion des livraisons / accès

- ✓ Selon le plan de déviation établi avec la commune
- ✓ Maintien des accès aux riverains
- ✓ Accès des secours en concertation avec le SDIS
- ✓ Aucun impacte sur le ramassage des ordures ménagères



Gestion des contraintes

- Circulation piétons



Sécurisation des piétons

- ✓ Clôture et balisage du site de travaux
- Pour les travaux parallèles à la rue
- Pour les travaux perpendiculaires
- ✓ Information des riverains



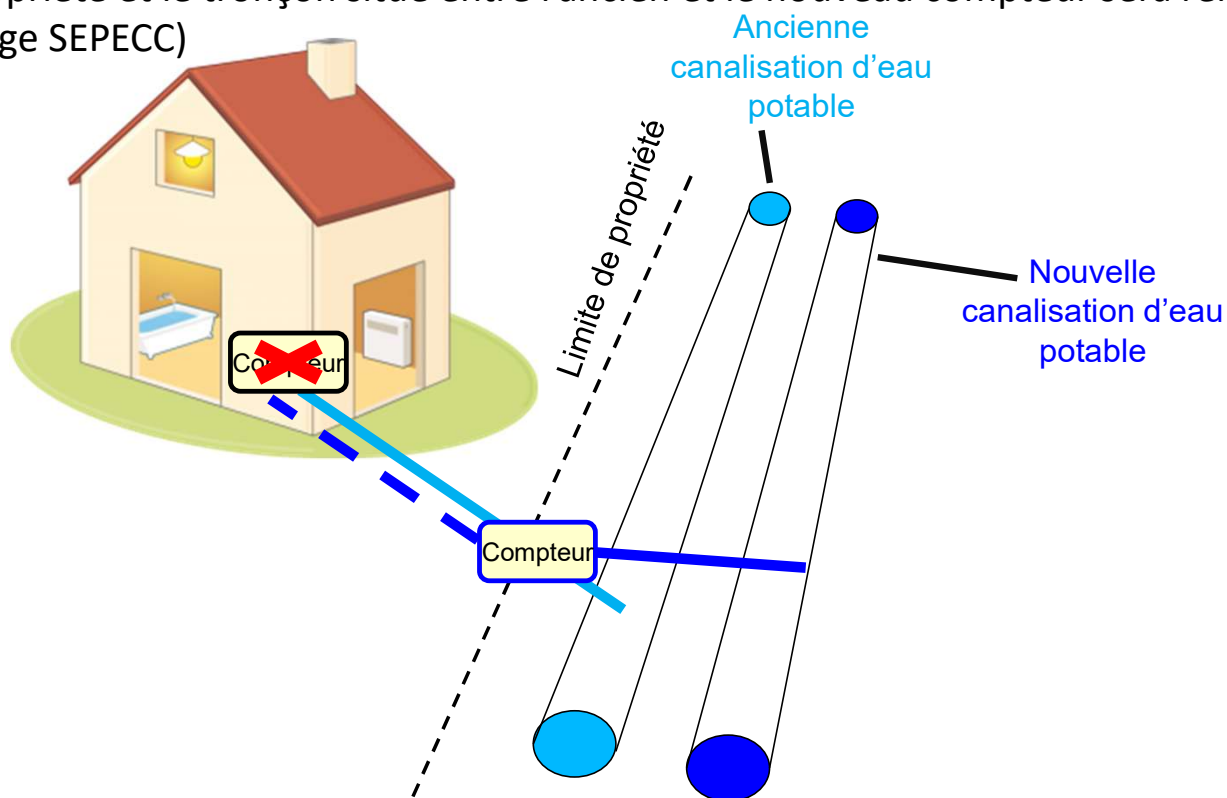
Objectifs des travaux :

- Desservir la nouvelle zone OAP en eau potable et assainissement
- Renforcement de la conduite d'eau potable afin de garantir la défense incendie



Principe d'aménagement

Eau potable : Le renforcement permettra de renouveler les branchements AEP existant (phase 2)
Lorsque la situation le permet, les compteurs situés dans les habitations seront déplacés en limite de propriété et le tronçon situé entre l'ancien et le nouveau compteur sera remis à neuf. (travaux à charge SEPECC)



Ces travaux sont engagés pour répondre à un objectif de salubrité et de protection de l'environnement.

Merci pour votre attention et votre compréhension